

Avis de constitution

SOCIETE « AGRONORMIS »

Siège Abidjan Marcory-sicogi en face de l'Eglise
Catholique SAINTE BERNADETTE, Lot 1709, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 25/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRONORMIS »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :
- FORMATIONS
EXPERTISES AGRICOLES
AGROFORESTERIE
PRODUCTION ET NEGOCE DE PRODUITS
CREATION D'EXPLOITATIONS AGRO-PASTORAL
AUDIT ET ACTIVITES CONNEXES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Marcory-sicogi en face de l'Eglise

Catholique SAINTE BERNADETTE, Lot 1709, Ilot ND

Dirigeant(s) M MAN FRANCK-ERIC ARNAUD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05366 du 05/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67805/GTCA/RC/2025 du 05/11/2025

